

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL (E.P.U.) DU BURUNDI, LE 24 JANVIER
2013

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une cordiale bienvenue à la délégation du Burundi conduite par S.E.M.....et la remercie de la présentation du Rapport National de son pays pour le 2nd cycle de l'E.P.U.

Nous notons que le Burundi a élaboré son rapport national selon une procédure participative ayant inclus les membres d'un comité interministériel chargé de la rédaction des rapports initiaux et périodiques, de la société civile et de la Commission Nationale Indépendante des droits de l'homme.

Nous notons que le Burundi est partie aux principaux instruments régionaux et internationaux en matière des droits de l'homme

Nous notons également que des réformes législatives et institutionnelles ont été opérées pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme, notamment la révision du code pénal, l'élaboration d'un avant-projet de loi du Code de procédure pénale, l'élaboration d'un avant-projet du Code de déontologie, l'adoption d'une politique pénale en vue de permettre une bonne répression et une humanisation des prisons, la réforme des institutions judiciaires,ect.

En ce concerne les droits catégoriels, le Burundi a prévu des quotas pour la représentation des femmes dans les organes de décision; il a pris des mesures tendant à protéger les droits de l'enfant, les droits des batwa et des albinos.

Nous recommandons au Burundi de ratifier les Conventions dont il n'est pas encore partie.

Merci, Monsieur le Président